

# Méningocoques

## Recommandation de vaccination contre les maladies invasives à méningocoques

Pour les enfants comme pour les adultes, il n'est pas rare de tomber malade, en particulier en automne et en hiver. Il s'agit la plupart du temps de maladies bénignes qui provoquent un rhume, de la fièvre, de la toux, des diarrhées, des vomissements ou des éruptions cutanées. Mais certaines maladies transmissibles, comme les maladies invasives à méningocoques, peuvent conduire à de graves complications et même, dans de rares cas, entraîner la mort. Des vaccins aident à se protéger contre ces risques. La vaccination des enfants et des adolescents figure parmi les plus grands succès de la médecine préventive.

## La vaccination contre les maladies invasives à méningocoques protège de maladies qui peuvent être graves, voire mortelles.

Dans la population, 8 à 15 % des personnes sont porteuses de méningocoques dans le nez ou la gorge, sans être malades. Mais si ces bactéries traversent les muqueuses et se retrouvent dans la circulation sanguine, elles peuvent provoquer une infection du sang (septicémie) ou envahir plusieurs organes (maladie invasive), et ainsi causer des maladies graves. La méningite purulente ou le choc circulatoire provoquant la défaillance de plusieurs organes comptent parmi les conséquences les plus redoutées. La mortalité est alors d'environ 7 % (15 % chez les nourrissons), et 10 à 20 % des survivants souffrent de séquelles irréversibles (perte d'une partie d'un membre, paralysie, retard psychomoteur, surdité). En cas de maladies invasives à méningocoques, une hospitalisation immédiate et un traitement rapide avec des antibiotiques sont essentiels. En Suisse, on dénombre chaque année une cinquantaine de cas de maladies invasives à méningocoques.

Il existe plusieurs types de méningocoques, appelés sérogroupes. En Suisse, entre 2011 et 2020, les méningocoques des sérogroupes C, W et Y ont causé en moyenne environ 60 % des cas enregistrés, avec une tendance à la baisse pour le séro-groupe C (2011 : 25 % ; 2020 : 8 %). La proportion de cas causés par le séro-groupe W s'est inscrite un temps à la hausse, surtout chez les adolescents en bonne santé (2018 : 42 %), avant de reculer à nouveau depuis 2019. Les méningocoques du séro-groupe B sont responsables, avec une légère tendance à la baisse, d'environ 40 % des cas (2011 : 53 % ; 2020 : 33 %).

Les méningocoques des sérogroupes A et X sont rares en Suisse, mais plus fréquents dans d'autres pays, comme par exemple certains pays de l'Afrique subsaharienne. La « ceinture de la méningite » est une bande géographique située sous le Sahara (région du Sahel traversant le continent d'est en ouest), dans laquelle de nombreux cas de méningite sont enregistrés. La vaccination contre les maladies invasives à méningocoques est fortement recommandée avant un voyage dans une région à risque.

## Quel est le meilleur âge pour la vaccination complémentaire contre les maladies invasives à méningocoques ?

Les maladies invasives à méningocoques surviennent fréquemment chez les jeunes enfants de moins de 5 ans ainsi que chez les adolescents et les jeunes adultes. On recommande donc une première vaccination à 24 mois et, indépendamment de celle-ci, une vaccination entre 11 et 15 ans. Si le premier vaccin n'a pas été administré à 24 mois, un rattrapage est possible jusqu'à l'âge de 5 ans. Les adolescents non encore vaccinés peuvent l'être jusqu'à leur 20e anniversaire.

## Personnes présentant un risque accru de maladies invasives à méningocoques (groupes à risque).

On recommande à ces personnes de se faire vacciner contre les méningocoques des sérogroupes A, C, W, Y, mais aussi contre les méningocoques du séro-groupe B. Dans les deux cas, le schéma recommandé consiste en une vaccination dès l'âge de 2 mois, suivie d'un rappel tous les cinq ans.

## Les vaccins contre les maladies invasives à méningocoques.

Compte tenu des différents sérogroupes de méningocoques présents, la vaccination est recommandée au moyen d'un vaccin conjugué contre les quatre sérogroupes A, C, W, Y (vaccin quadrivalent). Les vaccins conjugués sont produits en attachant les sucres des capsules bactériennes à une protéine. Ils sont déjà efficaces chez les nourrissons et induisent une mémoire immunitaire qui prolonge la protection durant de nombreuses années. En Suisse, deux vaccins conjugués contre les méningocoques des sérogroupes A, C, W, Y, commercialisés sous les noms de Menveo® et MenQuadfi®, sont actuellement autorisés. Le vaccin contre les méningocoques peut être administré en même temps que les autres vaccinations de base recommandées dans le plan de vaccination, mais le point d'injection ne doit pas être le même. Les vaccins ne contiennent ni aluminium ni thiomersal (contenant du mercure).

Outre les deux vaccins mentionnés, il existe un autre vaccin autorisé ciblant les maladies invasives à méningocoques du séro-groupe B (nom commercial Bexsero®). Celui-ci ne contient pas un conjugué sucre-protéine, mais un sel d'aluminium pour renforcer son action. La vaccination avec ce produit n'est recommandée qu'aux personnes appartenant à un groupe à risque. Bexsero® est autorisé pour les personnes âgées de 11 à 24 ans. Pour celles qui appartiennent à un groupe à risque, la vaccination est toutefois recommandée dès l'âge de 2 mois.

## Effets indésirables des vaccins contre les maladies invasives à méningocoques.

Les effets indésirables des vaccins contre les sérogroupes A, C, W, Y (Menveo® et MenQuadfi®) suivants sont décrits comme étant très fréquents (>10%) : fièvre, symptômes psycho-émotionnels passagers (comme une irritabilité accrue), somnolence, malaise ou manque d'appétit, réactions locales telles que tuméfaction, douleur et rougeur. Les adolescents se plaignent très souvent de douleurs dans les muscles ou de maux de tête après la vaccination.

Les effets indésirables très fréquents (>10%) décrits pour le vaccin Bexsero® sont la fièvre, des douleurs musculaires ou articulaires ou des maux de tête, de la fatigue et des nausées, ainsi que des réactions locales telles que tuméfaction, douleur et rougeur. Chez les nourrissons, la fièvre est un effet indésirable très fréquent, notamment en cas d'administration simultanée d'autres vaccins. Du paracétamol donné à titre préventif permet d'atténuer la fièvre, sans réduire l'efficacité des vaccins.

Ces effets indésirables passagers, généralement légers à modérés, sont toutefois sans commune mesure avec les avantages de la vaccination contre les méningocoques. Des effets indésirables extrêmement rares ont également été rapportés. Ils sont énumérés dans l'information professionnelle des produits. On entend par extrêmement rare un effet indésirable touchant une seule personne (sur 100 000 à 1 000 000 personnes vaccinées). Ces effets sont si rarement rapportés qu'il est difficile, voire impossible, d'établir un lien de causalité avec la vaccination. Si vous avez des questions sur les effets indésirables des vaccins ou sur l'administration simultanée avec d'autres vaccins, parlez-en à votre médecin.

Tampon du médecin

## Coût de la vaccination contre les maladies invasives à méningocoques.

L'assurance de base prend en charge le coût de la vaccination avec des vaccins quadrivalents contre les méningocoques des sérogroupes A, C, W, Y, conformément aux recommandations de vaccination dès 24 mois et dès 2 mois dans le cas des personnes à risque (les limites d'âge pour le remboursement dépendent de l'autorisation du produit concerné : Menveo® : à partir de 2 mois ; MenQuadfi® : à partir de 12 mois).

L'assurance de base ne prend en charge le coût de la vaccination contre les méningocoques du séro groupe B que pour les personnes appartenant à un groupe à risque et âgées de 11 à 24 ans (autorisation Bexsero® : entre 11 et 24 ans).

## Votre médecin vous recommande la vaccination contre les maladies invasives à méningocoques pour le bien de votre enfant.

La vaccination complémentaire contre les méningocoques des sérogroupes A, C, W, Y est conseillée à tous les enfants et adolescents pour lesquels les parents souhaitent une protection optimale. La vaccination contre les méningocoques du séro groupe B est uniquement recommandée aux personnes appartenant à un groupe à risque. La probabilité de contracter une maladie invasive à méningocoques est faible, mais lorsqu'une telle infection survient, le risque d'en mourir est élevé. Un vaccin efficace et généralement bien supporté permet de réduire ce risque. Discutez avec votre médecin de la possibilité de faire vacciner votre enfant contre les méningocoques. C'est la personne la mieux placée pour vous donner des informations détaillées.

**Ce document a été préparé par la Commission fédérale pour les vaccinations.**

État : juin 2023

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez :  
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne  
[www.publicationsfederales.admin.ch](http://www.publicationsfederales.admin.ch)

**N° de commande: 311.273.f**



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la santé publique OFSP**

## EKIF : CFV

**COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS**

Secrétariat: Section Recommandations vaccinales et mesures de lutte,  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Tél. secrétariat : +41 (0)58 463 87 06, Fax secrétariat : +41 (0)58 463 87 95  
E-Mail : [cfv@bag.admin.ch](mailto:cfv@bag.admin.ch), Internet : [www.cfv.ch](http://www.cfv.ch)